

# Supprimer le plafond salarial pour les patrons : la N-VA isolée

POLITIQUE Di Rupo I<sup>er</sup> avait imposé un maximum. Le parti nationaliste n'en veut plus

► **Nouveau ballon d'essai nationaliste : des salaires libres pour les CEO d'entreprises publiques.**

► **C'est non pour les libéraux. Le CD&V est plus nuancé. L'opposition socialiste s'offusque.**

À chaque jour de l'été, une proposition N-VA ! Ce week-end, dans *Het Nieuwsblad*, c'était au tour du député Peter Dedecker de lancer sa petite idée. Pas à propos du dossier terrorisme cette fois, mais... du salaire des patrons. Le gouvernement précédent, mené par Elio Di Rupo, avait instauré en 2014 un plafond pour limiter les rémunérations des patrons d'entreprises publiques suite à quelques polémiques, dont celle entourant feu Didier Bellens (Belgacom, devenu Proximus). Mais alors que le gouvernement Michel doit à nouveau économiser plusieurs milliards pour espérer atteindre l'équilibre budgétaire en 2018, voilà que la N-VA demande purement et simplement la suppression des plafonds salariaux pour les CEO de ces entreprises publiques.

Argumentation du député nationaliste ? « *Les patrons doivent être rémunérés sur la base des résultats. Le gouvernement ne doit pas se mêler de ça.* » Peter Dedecker réclame dès lors la suppression dudit plafond, arguant encore : « *Il est clair que tout ce matraquage idéologique n'a aucun sens. Ces entreprises*

*travaillent dans un contexte libéralisé et commercial. Les salaires des dirigeants doivent correspondre aux résultats et à la satisfaction des clients.* » Son parti compte dès lors porter le dossier sur la table du gouvernement.

**Le MR n'a pas envie de rouvrir ce dossier « hyper délicat »**

Ce énième ballon d'essai estival a-t-il une chance de se concrétiser ? Le moins que l'on puisse dire est que l'idée n'enchante guère la majorité.

Le ministre compétent, Alexander De Croo, responsable des Entreprises publiques, a rapidement fermé la porte : il ne compte pas abroger cette récente norme. Et ce même si, en début de législature, il avait assuré qu'« *il ne voulait plus être aussi interventionniste avec les entreprises publiques* », donc qu'il ne voulait pas imposer de plafond. Mais il espérait que celui-ci existerait dans les faits, puisque son cabinet ajoutait : « *Nous voulons construire avec ces entreprises une relation de*

*confiance et nous attendons qu'elles prennent leurs responsabilités.* »

Au MR, on juge le dossier « *hyperdélicat* » et on n'a aucune envie/intention de le rouvrir. Et l'on rappelle qu'existe déjà « *une très nette distinction entre les salaires des dirigeants des entreprises publiques cotées en Bourse et les autres. L'environnement concurrentiel dans lequel évoluent ces entreprises justifie pleinement cette différence.* »

Effectivement, pour les entre-

prises publiques cotées en Bourse (Proximus, bpost), le plafond est de 650.000 euros brut par an ; pour les autres, il est de 290.000 euros. Cette différence pousse le CD&V à davantage de nuance que du côté libéral. Le député Roel Deseyn a en effet interrogé le ministre De Croo sur le salaire perçu par les patrons des entreprises publiques, et il ressort des chiffres fournis par le ministre que les CEO de Proximus et bpost touchent des montants plus élevés que prévu,

comme le rapportait samedi *Het Laatste Nieuws* (lire ci-dessous).

Par contre, le plafond de 290.000 euros est respecté dans les entreprises publiques non cotées en bourse. Voilà qui fait dès lors dire à Roel Deseyn qu'un dépassement limité doit être possible, mais pas un fossé trop grand entre le salaire du patron et celui du personnel : « *Le plafond ne doit pas devenir un fétiche, mais il faut faire attention de ne pas tomber dans les dérives comme du temps de Didier Bellens.* »

Si la majorité ne soutient donc pas la N-VA dans ce dossier, l'opposition la combat, elle, vigoureusement. « *Diminuer le salaire des travailleurs et augmenter celui des patrons : pour le PS, c'est non !*, tonne le président Elio Di Rupo. *Avec le saut d'index, le gouvernement MR/N-VA a diminué le salaire des travailleurs, et maintenant la N-VA veut augmenter celui des patrons ! La N-VA estime que le plafond salarial constitue du matraquage idéologique. En fait,*

*c'est juste une question d'équité ! Il est hors de question de revenir à des rémunérations indécentes pour les patrons d'entreprises publiques. Le PS se battra pour conserver cette mesure.* »

Même réaction au SPA. La cheffe de groupe à la Chambre, Meryame Kitir, argumente : « *Peter Dedecker estime que le salaire d'un CEO doit être fonction de ses prestations et de la satisfaction du client. Mais nos travailleurs qui fournissent la qualité et le service ont, eux, subi une diminution de salaire de 2 % (le saut d'index) décidée par ce gouvernement. Deux poids, deux mesures.* » ■

MARTINE DUBUISSON (avec b.)

## LES CHIFFRES

### Des plafonds pas toujours respectés

En 2014, le gouvernement Di Rupo (socialiste, centriste, libéral) fixe des plafonds pour les salaires des patrons des entreprises publiques. Pour celles cotées en Bourse (Proximus, bpost), ce sera 650.000 euros brut par an ; pour les autres, comme la Loterie nationale, la SNCB et Infrabel, 290.000 euros. Mais ces montants ne sont pas toujours respectés. Si c'est bien le cas pour les entreprises non cotées en Bourse, il ressort des chiffres fournis par le ministre De Croo (et publiés par *Het Laatste Nieuws*) que Dominique Leroy (Proximus) et Koen Van Gerven (bpost) touchent respectivement 813.977 et 756.774 euros.

(M.A.D.)